

Note d'information fédérale

juin 2004 - n° 150

1 Décisions du Comité Directeur

Le comité directeur, réuni le samedi 12 juin 2004 à Nogent sur Marne, a pris les décisions suivantes :

- **Calendrier et lieux des manifestations nationales 2004**

Le calendrier suivant a été retenu pour les manifestations nationales :

Le nouveau dossier de demande de labellisation sera diffusé dans les clubs à la rentrée, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2006.

- **Nouvelles affiliations**

- Aviron Lucéen (Martinique)
- Club nautique du Marin (Martinique)
- H2EAUX (Martinique)
- Office municipal des sports des Anses d'Arlet (Martinique)

Calendrier 2004 - 2005

7 novembre	Journée nationale du skiff	
21 novembre	Journée nationale du huit	
6 mars	Têtes de rivière interrégionales	4 zones
12 mars	Assemblée générale de la FFSA	Mulhouse (68)
3 avril	Championnats interrégionaux sélectifs pour les championnats de France bateaux courts	4 zones
15 au 17 avril	Championnats de France junior et senior bateaux courts	Brive-la-Gaillarde (19)
30 avril et 1 mai	Coupe de France MAIF	Lieu à désigner
21 et 22 mai	Championnats de France UNSS & FFSU	Bordeaux (33)
12 juin	Championnats interrégionaux sélectifs pour les championnats de France minime et cadet	4 zones
24 au 26 juin	Critérium national et Championnat de France minime	Mâcon (71)
1 au 3 juillet	Championnats de France cadet et junior bateaux longs	Vichy (03)
17 et 18 septembre	Championnats de France senior bateaux longs	Mantes-la-Jolie (78)
7 au 9 octobre	Championnat de France d'aviron de mer et Internationaux EDF à la mer	Hendaye (64)

- **Réglementation des épreuves nationales**

Le Championnat de France junior bateaux longs ne comportera pas d'épreuves qualificatives de zone obligatoires en 2005.

- **Code des régates**

Le code des régates et le règlement des championnats et critériums ont été modifiés afin d'améliorer le traitement des incidents de course.

Les différents textes réglementaires de la FFSA seront prochainement disponibles sous forme d'un petit classeur, ou consultables sur le site internet de la FFSA.

- **Label Ecole Française d'Aviron**

De nouveaux critères d'attribution ont été adoptés pour l'obtention du label Ecole Française d'Aviron.

- Club aviron Port Vendrais (Languedoc-Roussillon)
- Aviron Loisir en Pays d'Aubigné (Bretagne)

- **Changements de dénomination**

- Angers nautique devient Angers nautique aviron
- Le Club d'aviron de Montpellier devient le Montpellier aviron université club.

- **Radiations**

- Cercle nautique de Cassis

2 Assistance / conseil MAIF

A l'occasion du championnat de France minime et cadet à Vichy, la MAIF se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions le samedi 3 juillet de 10h à 16h (stand devant le Palais du Lac).

3 Calendrier 2005 des formations

Le calendrier des formations et examens 2004/2005 de la FFSA a été arrêté. Les fiches d'information et les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site de la FFSA (rubrique : espace club / formation-emploi), ou disponibles sur simple demande à la fédération.

Rappel des inscriptions à faire dès cet été :

- Avant le 30 juillet 2004 à la FFSA :
Préparation BEES 1 spécifique aviron -
13 au 17 septembre 2004 au Creps de Mâcon
- Avant le 27 août 2004 au CREPS de Mâcon :
BPJEPS aviron - 27 septembre 2004 au 17 mars
2006 au Creps de Mâcon
- Avant le 4 août 2004 à la DRDJS de Rhône-
Alpes :
Examen du BEES 1 spécifique aviron -
4 au 7 octobre 2004 au Creps de Mâcon
- Avant le 17 août 2004 à la DRDJS de Lorraine :
Examen du BEES 2 spécifique aviron -
18 au 21 octobre 2004 au Creps de Nancy.

4 Professionnalisation du mouvement sportif

Le mouvement sportif s'est fortement professionnalisé au cours de ces 10 dernières années. Le sport est maintenant une branche professionnelle et sera très prochainement doté d'une convention collective. Le dialogue social se met en place avec les partenaires sociaux officiellement représentés au sein d'instances syndicales reconnues.

Dans ce contexte, il est indispensable que les employeurs (structures affiliées) et les salariés de l'aviron puissent faire entendre leur voix et participer aux prises de décisions qui les concernent dans différents domaines :

- Évolution et rénovation des diplômes des métiers du sport,
- Participation aux jurys d'examen et de validation des acquis de l'expérience,
- Organisation du dialogue social entre employeurs et salariés de la branche.

En l'absence de représentants de notre sport au sein de ces organisations, l'aviron est représenté par des spécialistes d'autres activités qui prennent les décisions nous concernant.

Des instances syndicales sont constituées. Vous pouvez y adhérer. Elles sont les suivantes :

Pour les employeurs : SNOGAEC, SADCS, SNEISS, UNODESC et COSMOS.

Le CNOSF représente les fédérations, mais, n'étant pas une organisation d'employeurs, il a créé le Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS) qui regroupe les employeurs du mouvement sportif. Actuellement, 60 structures « employeuses » de l'aviron adhèrent à cette organisation. Celles qui ne l'auraient pas déjà fait sont invitées à les rejoindre. Un bulletin d'adhésion

2004 est téléchargeable sur le site internet de la FFSA, rubrique Espace Clubs / note d'information.

Trois sous-sections sont déjà créées au sein du COSMOS : arts martiaux, activités de la natation et union nationale des clubs universitaires. La création d'une sous-section des activités nautiques est en projet.

Pour les salariés : CFDT, FO, CGT, CFTC, CGC, CNES, FNASS et UNSA.

Chaque salarié peut adhérer à l'un de ces syndicats. Parmi ceux-ci, l'UNSA-sport se présente comme une fédération de syndicats des métiers du sport et de nombreuses activités y ont leur propre section : canoë-kayak, voile, plongée, cyclisme, tennis, arts martiaux... Il est possible d'y créer une section des éducateurs sportifs de l'aviron.

Pour des renseignements complémentaires sur la mise en place du dialogue social au sein du mouvement sportif, prendre contact avec Gilles Purier à la FFSA.

5 Boutiques

Une boutique Aviron France a été mise en place sur les lieux des manifestations nationales. Elle propose à la vente différents articles textiles siglés du logo Aviron France ainsi que les différents documents fédéraux (manuels de formation, cassettes, magazine, livre Aviron, etc...) Ces produits seront bientôt proposés en vente sur internet.

La boutique de l'équipe de France olympique propose également en vente sur internet des vêtements Adidas siglés pour chaque fédération olympique (voir affiche ci-jointe). Consultez le site : www.boutique-france-olympique.com

6 Billets pour les Jeux Olympiques d'Athènes

Des billets pour les épreuves d'aviron des Jeux Olympiques sont encore disponibles (forfaits semaine entière uniquement). Prendre rapidement contact avec Sylvie Matthews à la FFSA.

7 Billets pour les Championnats du monde

Les billets en tribune pour les Championnats du monde junior et senior non olympiques qui se dérouleront du 26 au 31 juillet à Banyoles (Espagne) sont mis en vente par l'agence Viajes El Corte Ingles. Le forfait pour l'ensemble des compétitions est proposé au tarif de 50 €. Un hébergement peut également être réservé auprès de Viajes El Corte Ingles, Division eventos deportivos, Miguel Rivera ou Eva José. Tél. : +34 954 506 604. Fax : +34 954 223 512. E-mail : sevilladeportes@viajeseci.es